

BULLETIN BEDOUIN

Novembre-Décembre
2012

59

EDITO

RETROSPECTIVE 2012

Les différentes réunions de commissions, d'adjoints, et de conseils municipaux tout au long de l'année, me permettent aujourd'hui de retracer les grandes lignes des travaux réalisés.

- Malgré les quelques problèmes techniques rencontrés au fournil, les boulangers ont pu s'y installer à la mi-mai et ils sont entièrement satisfaits par les équipements. Prochainement, la pose des panneaux solaires sur la toiture du bâtiment finalisera le logement occupé depuis le mois de juin.
- Depuis le mois de mai, la cantine est gérée entièrement par la municipalité. Le nouveau fonctionnement permet à la fois de laisser plus de temps à l'OGEC pour les projets de l'école et d'inscrire ce service de qualité dans le temps. La participation non négligeable de la mairie engendre un prix de repas raisonnable.
- Depuis le 13 octobre, notre PLU s'applique à toutes déclarations de travaux et de permis de construire. De ce fait, il est toujours préférable de venir présenter votre projet en Mairie avant de le déposer définitivement.
- Avec un peu de difficulté, les toilettes publiques sont terminées ainsi que tous les travaux d'entretien programmés dans la foulée.
- Le rapport du diagnostic d'opportunité de commerces nous indique les bâtiments au centre du bourg ayant un intérêt pour la création de commerces. Certains d'entre eux pourraient recevoir des activités commerciales manquantes sur notre commune.
- Les travaux de voiries ont permis l'aménagement de la zone 30 et la réfection de la voirie au lotissement « Les primevères ».

Pour les mois à venir, nous allons déposer un contrat triennal à la Maison du Département. Il vous sera présenté lors de la cérémonie des vœux 2013. Celle-ci aura lieu le :

**Dimanche 6 Janvier
11 h à la salle polyvalente**

Le Conseil Municipal et l'Eveil vous y invitent tous chaleureusement.

Pour terminer ce mot, je tiens à souhaiter la bienvenue aux personnes installées nouvellement sur la commune et souhaite à tous mes meilleurs vœux pour une bonne et heureuse année 2013 !

Michel Rampon



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 SEPTEMBRE 2012

Début de séance : 20 heures

Excusés : Georges DESORT, Daniel NOTIN, Jocelyn SIMON, Marc VITTORI

↪ Intervention de Ludovic ROUSSET

Ambroisie :

Ludovic ROUSSET nous fait le compte rendu de sa demi-journée d'information sur la lutte contre l'ambroisie. Par conséquent, il accepte d'être l'une des personnes référentes sur le territoire communal.

Partenariat école :

Ludovic ROUSSET propose d'intervenir auprès des enfants de l'école pour réaliser des travaux manuels (embellissement du village...). Une réunion est programmée avec la commission école et les enseignantes.

En marge de cette intervention, Monsieur le Maire informe le Conseil du passage en juillet, du comité de fleurissement des 4 Cantons. Notre commune a reçu des félicitations et des encouragements, pour tous les efforts entrepris.

↪ Délibération approbation du rapport 2011 sur le prix et la qualité de l'eau

Alain CHAUSSENDE présente au Conseil Municipal le rapport sur le prix et la qualité de l'eau en 2011 établis par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour le compte du Syndicat Intercommunal des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier. Les informations ont été recueillies par l'intermédiaire du syndicat et de la SDEI.

Le rapport est donc conforme à la loi n°95-101 du 2 Février 1995 et son décret d'application n°95-635 du 6 Mai 1995.

L'ensemble du Conseil Municipal approuve ce rapport annuel et rappelle que ce document est consultable par le public, sur demande, en mairie.

↪ Frais de déplacement des agents en mission et en formation

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que certains agents sont amenés à utiliser leur véhicule personnel à l'intérieur et à l'extérieur de la commune : réunion, formation, trésorerie de Saint Laurent-de-Chamousset.

Ces frais de déplacement peuvent être remboursés sur la base du barème applicable de l'arrêté du 26 Août 2008 concernant le taux des indemnités kilométriques pour l'utilisation du véhicule personnel.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de la prise en charge de ces déplacements.

↪ PLU : Instauration du droit de préemption urbain sur les zones U et AU

Considérant l'intérêt de la commune à maintenir un droit de préemption urbain sur certaines zones suite à l'adoption du PLU le 17 Juillet 2012, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de la mise en place d'un droit de préemption urbain sur les zones U et AU.

Questions diverses

* Cantine Municipale : Pour faire suite à la rencontre du mois de Juillet avec Brigitte COLLOMB, la commission bâtiment nous fait le compte-rendu des travaux qui pourraient être entrepris sur les conseils de l'architecte Jean-François MEUNIER. Un plan d'aménagement global est nécessaire, et une proposition de tarif est demandée à cet architecte.

* Zone artisanale : La mairie a été sollicitée par une entreprise pour acquérir les parcelles disponibles. Un contact a été pris avec Julien MAITRE de la pépinière d'entreprises Axone pour coordonner et faire aboutir ce projet.

* Foire Sainte Blandine : Frédéric MURE nous fait le compte-rendu de la commission foire et précise qu'elle sera reconduite pour 2013. La date est fixée au dimanche 19 Mai 2013.

* Comice des 4 Cantons : Frédéric MURE nous informe qu'il aura lieu les 4-5-6 et 7 Juillet 2013 sur le canton de Saint Laurent de Chamousset. D'autre part, il nous précise qu'il intègre le comité d'organisation du comice.



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 OCTOBRE 2012

Début de séance : 20 heures

Excusés : Stéphane RIMAUD, Jocelyn SIMON

↳ Présentation du diagnostic final d'opportunité de commerces et de services :

Monsieur PERRUSSEL (Chambre de Commerce et d'Industrie) présente le rendu final de ce diagnostic. Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser en mairie.

↳ Fixation du prix de vente d'un terrain sur la zone artisanale de Chancolan :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que l'entreprise les « 3 chênes » souhaite acquérir les parcelles attenantes (6501m²) à leur implantation actuelle en vue de construire un bâtiment de 2000m². Pour répondre à cette demande, le Conseil propose un prix de 14 € le m² avec les aménagements actuels. Tout aménagement supplémentaire relevant de la compétence de la commune viendra augmenter le prix fixé précédemment.

Cette délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

↳ Délibération pour renouvellement du contrat assurance groupe :

Monsieur Le Maire explique que la commune adhère depuis de nombreuses années au contrat d'assurance groupe géré par le Centre de Gestion du Rhône. Ce contrat d'assurance groupe permet de garantir la commune de Longessaigne contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents qu'elle emploie. Ce contrat fait l'objet d'un renouvellement tous les 4 ans.

Monsieur le maire rappelle que le Conseil, par délibération du 15 mai 2012, a demandé au Centre de Gestion de mener pour son compte la procédure de marché négocié nécessaire au renouvellement de ce contrat d'assurance d'une durée de quatre ans avec effet le 1 janvier 2013.

Le Conseil Municipal, considérant que les conditions proposées à la commune sont satisfaisantes, autorise Monsieur le maire à adhérer au contrat d'assurance groupe, mis en place par le Centre de Gestion, pour garantir la commune de Longessaigne contre les risques financiers liés au régime de protection sociale de ses agents.

↳ Budget 2012 : décision modificative n° 1 :

Considérant la mise en place du FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales), une contribution est appelée pour alimenter ce fonds, soit un montant de 163€ pour l'exercice 2012.

Le budget primitif 2012 ne prévoyant pas cette dépense, une décision modificative doit permettre de créer une ligne de dépense correspondante par prélèvement sur les dépenses imprévues.

↳ Budget 2012 : décision modificative n° 2 :

Pour faire suite à la récupération de TVA sur le logement social (bâtiment Civier), il est nécessaire de mettre en conformité nos écritures comptables. De ce fait, nous devons distinguer dans le budget 2012, les montants Hors Taxes et les montants TVA.

↳ Contrat triennal n°3 pour la période 2013-2015 :

Notre précédent contrat, signé avec le département, arrivant à échéance, il convient de définir le contenu du prochain.

Monsieur le maire rappelle que le projet Chaufferie Bois a été validé lors de la séance du 28 février 2012 et par conséquent intégré à ce nouveau contrat.

D'autres projets sont soumis à l'approbation du Conseil et après vote sont retenus :

- Aménagements Cantine : 11 oui 1 non
- Columbarium : 10 oui 2 blancs
- Aménagements Mairie (cour et étage) : 9 oui 3 non

A ces projets, il pourrait être rajouté des installations relatives à la récupération d'eau de pluie.

↳ Questions diverses :

*Commission Culture : en partenariat avec l'école, un concert Gospel par le groupe vocal de Tarare « Entre Ciel et Terre » est prévu à l'église le 7 décembre.

CONCERT GOSPEL DU 7 DECEMBRE 2012

Dans le précédent bulletin municipal, la commission culture faisait part d'une animation différente pour cette fin d'année afin de donner un nouveau souffle à l'animation « LONGESSAIGNE en LUMIERES ».

L'école Sainte Blandine par l'intermédiaire de ses institutrices et de l'OGEC, souhaitait organiser une manifestation à l'occasion du 8 décembre.

Comme vous avez pu vous en apercevoir une soirée animation de village a été organisée par l'OGEC, le vendredi 7 décembre 2012.

L'équipe municipale a voulu se joindre à cette manifestation et a donc décidé d'organiser un concert Gospel en notre église au profit de l'OGEC et donc de l'école. Ce fut un véritable succès.

L'ensemble de la commission culture vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous remercie pour votre participation aux différentes manifestations mise en place tout au long de l'année.

La commission culture

Commémoration du 11 novembre 2012

En ce jour anniversaire du 11 novembre 1918, une cérémonie simple mais émouvante s'est déroulée devant une nombreuse assistance au monument aux morts, afin d'honorer toutes les victimes de la grande guerre 1914-1918.

On notait la présence des drapeaux des anciens combattants 14-18, 39-45, la FNACA et la commune, auprès desquels se trouvaient les anciens combattants d'Algérie. Cette cérémonie a été organisée par la municipalité et le comité de la FNACA. Monsieur le maire et les enfants de l'école déposèrent une gerbe et un bouquet au pied du monument. Puis, après l'appel aux morts et la lecture du message du ministre des anciens combattants, les enfants accompagnés de leur maîtresse récitèrent deux poèmes dont un en faveur de la paix. La société de musique « *L'Veuil* » assurait les sonneries réglementaires et clôtura la cérémonie en interprétant l'hymne national. Le vin d'honneur qui suivit, offert par la mairie, permit un échange sur la nécessité de perpétuer le souvenir et lutter contre l'oubli.

En amont, afin de les sensibiliser, les écoliers ont eu un cours spécial sur le 11 novembre 1918 et sur la vie des soldats au cours de cette terrible guerre, sur le rôle des femmes pendant cette période. Quelques diapositives choisies par les professeurs des écoles ont servi de support. Les maîtresses, aidées par un ancien combattant d'Algérie, ont répondu aux questions posées par les enfants. Pour eux, maintenant, le 11 novembre n'est pas seulement un jour férié mais un jour du souvenir. C'est à cet âge que commence le devoir de mémoire.

Texte extrait d'un journal de guerre d'un soldat de 1914-1918

Tout le camp est en ébullition. Dès ce matin on annonçait la signature de l'armistice. Vers midi, la nouvelle est affichée officiellement. Le clairon français a sonné le « Cessez le feu ». Un des landsturns a piétiné la cocarde impériale et a arboré à la place une cocarde rouge. Un autre, lorrain d'origine, a jeté au ruisseau sa coiffure allemande et l'a remplacée par un képi français. Seul un alsacien qui nous fut toujours hostile baisse la tête d'un air vaincu. Le capitaine allemand s'est fermé chez lui et n'en sort plus.

LIBERTE

Sur mes cahiers d'écolier,
Sur mon pupitre et sur les arbres,
Sur le sable et sur la neige,
J'écris ton nom.

Sur toutes les pages lues,
Sur toutes les pages blanches,
Pierre, sang, papier ou cendre,
J'écris ton nom.

Sur la jungle et le désert,
Sur les nids, sur les genêts,
Sur l'écho de mon enfance,
J'écris ton nom.

Et par le pouvoir d'un mot,
Je recommence ma vie.
Je suis né pour te connaître,
Pour te nommer
Liberté

Paul ELUARD





INFOS MAIRIE

Recensement de la population

Enquête de recensement de 2013

Madame, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2013**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit des statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc. Il apporte aussi des informations sur les logements.

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main-d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

**Vous allez recevoir la visite de
Mme NOTIN Danielle**

**(agent recenseur, désigné par la Mairie,
qui sera muni d'une carte officielle)**

**Elle vous remettra les questionnaires à remplir
concernant votre logement et les personnes qui y habitent.**

Nous vous remercions de lui réserver le meilleur accueil.

RECENSEMENT DE LA POPULATION
CHACUN DE NOUS COMPTE

INSEE ET VOTRE COMMUNE ORGANISENT LE RECENSEMENT
www.le-recensement-et-moi.fr

RECENSEMENT DE LA POPULATION
2013

POUR PLUS D'INFORMATION, CONSULTEZ VOTRE MAIRIE.

A LOUER

Un appartement d'une surface habitable de 50 m2 environ

Au dessus de la cantine de l'école

Libre de suite

Comprenant : Séjour - Salle à manger

Chambre

Coin cuisine

Salle de bains - W.C

Contact : Mairie de Longessaigne ☎ **04.74.70.14.60**

DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES



Le samedi 12 janvier 2013

de 8 h 30 à 11 h 30

AU LOCAL VOIRIE



ETAT CIVIL



NAISSANCES

Le 2 Octobre 2012

Leyna CUSIN LEBON

Fille de

Emmanuelle LEBON et David CUSIN

Lotissement « Les Primevères »

Le 25 Octobre 2012

Hugo DUBESSY

Fils de

Géraldine OBRIOT et Jérôme DUBESSY

Hameau « La Mure »





ASSOCIATIONS

ECOLE STE BLANDINE

MERCI A TOUS POUR VOTRE PARTICIPATION !

Bravo aux parents organisateurs de la soirée du 7 décembre, mais aussi à la Municipalité, à la fanfare de l'Eveil, aux P'tits tracas ... merci énormément au nom de l'OGEC de l'école Sainte Blandine pour votre bonne participation à notre première animation au village.

Les enfants avaient tous été invités à participer à chanter, suivi d'une belle retraite aux flambeaux. Côté dégustation, les frites, hot-dog et gaufres étaient à disposition des amateurs accompagnés d'un excellent vin chaud.

Avec une météo peu favorable, le public s'est malgré tout déplacé en remplissant au complet notre Eglise, pour profiter du concert Gospel par le groupe « Entre ciel et terre » de Tarare.

Le tirage de la tombola de Noël a fait 18 heureux gagnants :

Paul Blanc, Daniel Pupier, Famille Nieto, Patrick Bador, Marcel Venet, Maëlys Carvalho, Restaurant Les Auberges, Aurélien Vanon, Marius Bataillon, Emmanuel Mure, Denis Molina, Maud Rimaud, Mathilde Goujet, Maryse Blanc, Emilie Dousson, Manon Dubessy, Jean-Christophe Sève et Raphaël Coquard.

Encore merci pour cette soirée conviviale !
Nous vous souhaitons une bonne année 2013

~~~~~



## CONCOURS DE BELOTE

(avec garderie pour les enfants)

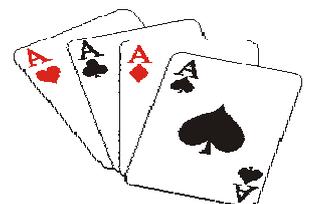


LE DIMANCHE 3 MARS 2013

à 14 heures

Salle polyvalente

Toutes les doublettes seront primées



*Casse croûte offert*



LES FOINEURS BEDOUINS

APEL - OGEC

ECOLE  
STE BLANDINE

23 Mars 2013

Retenez cette date

Retrouvailles des anciens élèves et instituteurs

Portes Ouvertes de l'école

Parution du livre

« Ecole, Maîtres et Elèves de l'ancien régime à nos jours »

Qui retrace toute la vie de toutes les écoles de Longessaigne depuis leur apparition jusqu'en 2012.

~~~~~

L'école de Longessaigne

Et

L'association Histoire et Patrimoine

« Les fouineurs Bédouins »

Comptent sur votre présence pour une journée remplie de bons souvenirs.

Et lancent un appel à toutes les bonnes volontés pour la préparation de cette journée.

~~~~~

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès des responsables.

Des précisions vous seront communiquées

Dans le prochain bulletin municipal.



## LES PROCHAINES MANIFESTATIONS :

| ANNEE               | 2013                 |
|---------------------|----------------------|
| Vendredi 25 Janvier | Assemblée Générale   |
| Dimanche 3 Février  | Sortie Ski Chalmazel |
| Dimanche 17 Février | Carnaval             |
| Dimanche 14 Avril   | Repas des Anciens    |
| Dimanche 26 Mai     | Fêtes des Mères      |

L'association organise sa traditionnelle sortie à Chalmazel, le dimanche 3 février 2013.

Venez passer une agréable journée !!!!



Le dimanche 17 février 2013, l'association reconduit son carnaval avec un défilé costumé le matin, le repas servi à la salle polyvalente à midi. Nous terminerons cette journée autour de jeux de société, jeux de cartes et autres... pour une après-midi conviviale.

~~~~~

Plus d'informations vous seront communiquées ultérieurement, que ce soit pour le ski ou le carnaval, ou bien contacter Madame Collomb Agnès au ☎ 04.74.70.19.95

LONGESSAIGNE

CLASSES EN 3

Soirée Paëlla

**SAMEDI 2 FEVRIER
à 20 H**

SALLE POLYVALENTE

ANIMEE PAR MUSICSON

Adultes : 17 € (un apéritif offert)

Enfants : 8 €

Réservation au 04 74 70 11 20 ou 04 74 70 18 21

LONGESSAIGNE

BAL DES 18 ANS

SAMEDI 9 MARS

SALLE POLYVALENTE

ANIMEE PAR

ELECTRO DREAM

FNACA



CONCOURS DE BELOTE

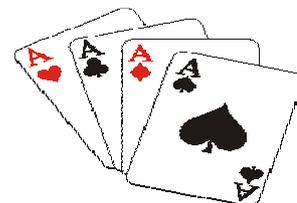


LE SAMEDI 19 JANVIER 2013

à 14 heures
Salle polyvalente

Toutes les doublettes seront primées

Casse croûte offert



BOULE BEDOUINE

L'association de Boule Lyonnaise organise sa traditionnelle

Matinée Boudin

(Dégustation - Vente)

Le samedi 16 février 2013

De 9 H à 13 H



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2013

Dimanche 6 janvier	Vœux Municipalité - Eveil
Samedi 2 février	Repas dansant - Classes en 3
Dimanche 3 février	Ski Chalmazel - Familles Réunies
Samedi 9 février	Théâtre - A.C Tarare-Popey
Dimanche 10 février	Théâtre - A.C Tarare-Popey
Dimanche 17 février	Carnaval - Familles Réunies
Dimanche 3 mars	Concours Belote - Ecole
Samedi 9 mars	Bal des 18 ans
Samedi 23 mars	Portes ouvertes - Ecole
Dimanche 24 mars	Commémoration - Fnaca - Mairie
Mercredi 3 avril	Concours Belote - Club 3e âge
Vendredi 12 avril	Assemblée Générale - Inter-Sociétés
Dimanche 14 avril	Repas des anciens - Familles Réunies
Vendredi 19 avril	Repas choucroute - Fnaca
Dimanche 28 avril	Randonnée pédestre- Joyeux Galopins



INFOS DIVERSES

UNE COMMUNICATION CREEE PAR VOUS, ET POUR VOUS

La Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais met en place une nouvelle action : COM'UNIK qui se déroulera le **samedi 2 mars 2013** de 9h à 12h30 au Bureau d'Information Jeunesse de la Maison Des Services (St Laurent de Chamousset- face à l'espace Juge Pascal). Lors de cette demi-journée trois ateliers vous seront proposés :

- Atelier Vidéo-maton : Afin de réaliser un court métrage sur la Maison Des Services.
- Atelier Journalistique : Avec pour finalité la rédaction d'articles de journaux
- Atelier Création : L'objectif sera de concevoir des supports d'information

Pour participer à cette demi-journée, il vous est demandé de créer un tandem ADOLESCENT-SENIOR et de vous inscrire pour un atelier avant le 22 février 2013.

Double enjeu pour COM'UNIK : permettre aux jeunes de découvrir les différents métiers de la communication et de mieux connaître le Bureau d'Information Jeunesse (BIJ). Pour les seniors : découvrir les services proposés par la Maison Des Services et transmettre leurs connaissances. (culture, photographie, écriture...)

Les supports créés par les tandems donneront lieu à une exposition au mois de mai.

Inscription et renseignements : Maison Des Services, 69930 St Laurent de Chamousset.

Agent référence : Emily Saint-Mer ou 04.74.26.50.78 / mds@chamousset-en-lyonnais.com

Lundi : 8h30- 12h30/14h-19h

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi : 8h30-12h30

Le 1^{er} samedi de chaque mois 9h-12h, à compter du 3 novembre 2012



Quelle que soit votre situation

L'ADMR a le service qu'il vous faut

Pour les familles : S'occuper des enfants, tenir la maison : on ne peut pas tout faire quand on travaille ou qu'une naissance s'annonce ! N'attendez pas que votre situation se complique. Dites-nous quels sont vos besoins, nous avons la solution qu'il vous faut pour vous libérer l'esprit. A chaque situation nous faisons intervenir un personnel qualifié : garder les enfants à votre domicile, les aider à faire leurs devoirs, préparer les repas, faire le ménage et le repassage...

Contact : 04.74.26.59.92 – Email : tronzon@chamousset.fede69.admr.org

Pour les personnes âgées et /ou handicapées : A la suite d'une hospitalisation, d'une maladie ou en cas d'handicap..... Vous avez plus de 60 ans, l'ADMR peut vous aider selon vos besoins pour : l'entretien de la maison, dans vos soins d'hygiène et de confort, préparer les repas, installer un système de téléassistance, vous accompagner dans vos déplacements extérieurs.....

Contact : 04.74.70.59.96 – Email : admr.chamoussetenlyonnais@gmail.com

Une seule adresse : Maison des Services 69930 St Laurent de Chamousset

- Prises en charges financières par un organisme en fonction de votre situation personnelle
- Déductions / crédits d'impôts
- CESU acceptés

N'hésitez pas
à nous contacter
pour tout
renseignement

UN SOUTIEN POUR LES ARTISANS ET LES COMMERCANTS DES MONTS DU LYONNAIS

L'Opération Collective de Modernisation des Monts du Lyonnais, est une opération qui soutient les entreprises artisanales et commerciales implantées sur le territoire du SIMOLY, porteur de l'opération.

L'OCM permet aux entreprises...

- Inscrites au Répertoire des Métiers et/ou au Registre du Commerce et des Sociétés,
- De moins de 15 salariés,
- Réalisant un chiffre d'affaire inférieur à 1 000 000 € H.T.
- ...

...de solliciter des aides afin de se moderniser et de se développer par :

- L'achat de machines ou de matériels,
- L'aménagement ou la rénovation de locaux d'activités,
- La sécurisation, la mise aux normes et l'accessibilité pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite,
- Un plan de communication,
- Du conseil.

Vous êtes artisan ? Vous êtes commerçant ? Vous souhaitez développer votre entreprise ?

Contactez l'animateur OCM du SIMOLY :

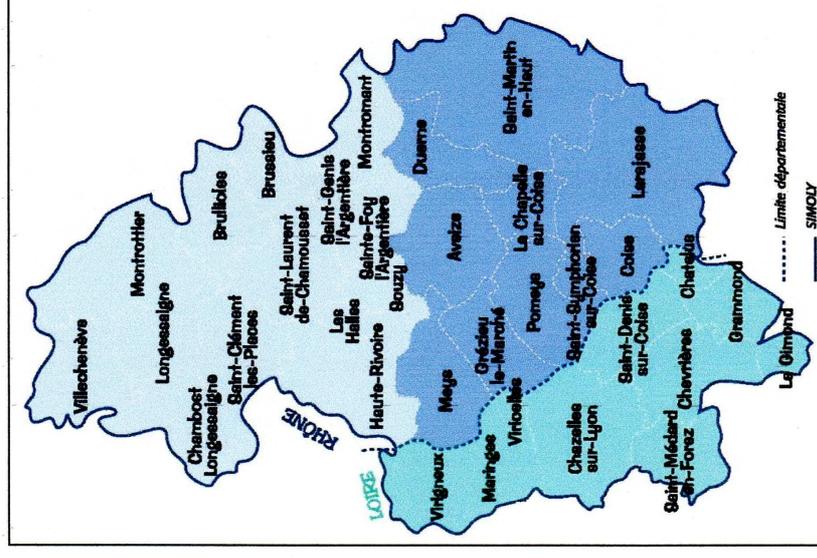
Vivien CLADET - Animateur OCM
SIMOLY

Château de Pluvy
69590 POMEYS

Tél : 04 78 19 08 62 ou 06 88 38 73 05

Email : ocmmr@simoly.fr

Attention, ces aides ne sont pas intemporelles et risquent fort de disparaître dans les prochaines années. Aussi, est-il nécessaire de prendre en considération vos projets sur le moyen et long terme.



Ils sont partenaires de l'opération :





APPEL D'URGENCE



LES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES DE MONTROTTIER RECRUTENT

Notre effectif est en régression. Nous comptons à ce jour un personnel d'environ **14** sapeurs pompiers volontaires alors qu'un effectif de **26** est nécessaire pour un bon fonctionnement.

Ce manque d'effectif a une répercussion directe sur la rapidité des secours.

Que se passera-t-il quand vous aurez besoin de secours ?

Plus de sapeurs pompiers volontaires à Montrottier, cela veut dire 15 à 20 min d'attentes supplémentaires, car ces secours viendront d'un autre centre de secours plus éloigné. Votre angoisse sera plus importante, un risque d'affolement, une aggravation de la situation...

VENEZ NOUS REJOINDRE.

Si vous avez entre 16 et 40 ans, prenez contact avec une de ces personnes :

Lieutenant Jean Marc GRANJARD, Chef de Casernement : 06.67.57.40.01
Sergent/Chef David ROUSSET, Adjoint Chef de Casernement : 06.60.24.48.92

L'ensemble de la population compte sur votre dévouement.



PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN :

Récupération des articles le vendredi 1^{er} mars 2013 (dernier délai)